



La CGT : une force à vos côtés, pour mieux se défendre et conquérir des droits nouveaux.

- ✓ Gagnons les moyens nécessaires au fonctionnement de nos écoles.
- ✓ Revalorisons la fonction enseignante.
- ✓ Combattons les inégalités territoriales par un plan de recrutement pour le 77 et par la défense des écoles rurales.
- ✓ Développons les RASED et l'ASH.
- ✓ Gagnons une réelle **gratuité** de l'école, dans tout le 77.

Les élections de 2014 se sont déroulées sur fond de réforme des rythmes scolaires. En 2015, notre syndicat lançait une enquête locale puis nationale intitulée « Évaluez les nouveaux rythmes » : l'occasion de noter le rejet massif par les personnels et les familles du mercredi à l'école, aujourd'hui presque partout abandonné en Seine et Marne. Mais au-delà des seuls rythmes, notre enquête montrait le sentiment unanime que les conditions de travail des élèves, des personnels (enseignants et non enseignants) se dégradent et que les cadences s'accéléraient. Ce constat nous conforte dans l'exigence d'une autre vision de l'école et de la société.

Voter CGT aux élections professionnelles c'est choisir le :

« TOUS ENSEMBLE »

pour défendre nos emplois, nos salaires et notre pouvoir d'achat, notre retraite et notre protection sociale.

La CGT rassemble tous les salarié.e.s, retraité.es et privé.es d'emploi, du public comme du privé autour des valeurs de solidarité, de lutte et de progrès social.

Le patronat et le gouvernement continuent à mener, au nom de la rentabilité, une politique de classe : destruction des services publics avec CAP 2022, et de la protection sociale, en particulier les retraites avec le projet de « retraites à points ».

Ensemble, imposons une autre répartition des richesses que nous produisons, pour une société solidaire, au service de chacun.

Au contraire de l'école de la soumission que les gouvernements successifs cherchent à nous imposer, exigeons ensemble **une école de la réussite pour tous, émancipatrice et démocratique.**

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018,
par vote électronique,
Votons CGT !**

C.G.T.Educ'Action de Seine et Marne

15 rue Pajol 77007 MELUN cedex 77@cgteduccreteil.org 01.64.14.25.85
www.cgteduc77.org www.ferc.cgt.fr www.cgt.fr

Pour l'école, la CGT éducation 77 demande :

- ↳ plus de maîtres que de classes pour une **réduction du temps de travail** qui ne pénalise pas les élèves,
- ↳ une baisse **d'effectifs** sur critères scolaires et sociaux avec un maximum de 20 élèves par classe,
- ↳ la reconstitution et le renforcement des **RASED** (par des orthophonistes, des psychomotriciens, des assistantes sociales), la création d'un nouveau corps de fonctionnaires dédié à l'AESH, la fin de l'APC,
- ↳ la possibilité de scolariser en **école maternelle** dès 2 ans, en comptabilisant les enfants concernés dans les effectifs,
- ↳ l'augmentation du nombre de **remplaçants**, sur des zones limitées, pour pallier absences et formations,
- ↳ une véritable formation des enseignants en deux ans, **remunérée** dès Bac +3, où les stagiaires ne seront pas utilisés comme des « moyens de remplacement ».

Pour tous les enseignants, la CGT demande :

- ↳ une **augmentation immédiate des salaires** par la revalorisation du point d'indice,
- ↳ une vraie réduction du temps de travail,
- ↳ la fin du PPCR et la transformation de la Hors-classe et de la classe exceptionnelle en échelons accessibles à l'ancienneté,
- ↳ le développement de **l'emploi statutaire** et la fin du recours aux contrats précaires, la titularisation des personnels concernés,
- ↳ une **médecine** du Travail pour les enseignants (et une médecine scolaire digne de ce nom pour les élèves).

Pour tous les salariés du public et du privé, la CGT demande :

- ↳ une **protection sociale** large et solidaire,
- ↳ un **SMIC à 1.700 €**,
- ↳ le renforcement des **droits collectifs**,
- ↳ la création d'un **statut du travail salarié** (avec une Sécurité sociale professionnelle) : le statut des fonctionnaires doit inspirer le statut de tous les salariés.

Les pratiques de la CGT et de ses élus sont axées sur :

- ↳ le **débat** avec les personnels, l'écoute de leurs aspirations et de **leurs revendications**,
- ↳ l'exercice et la défense des droits de chacun,
- ↳ le dépassement des divisions syndicales et la recherche de **l'unité** pour gagner en efficacité.

CAPD 2018 : la « Der des Ders ? »

Nous pourrions vous rappeler comme à chaque élection le rôle de la commission administrative paritaire départementale (CAPD). Mais les temps ont changé : le rapport CAP 2022, feuille de route du gouvernement, prône la disparition des commissions paritaires pour les mutations et l'avancement (avec la gestion de ces prérogatives par des chefs d'établissement devenus DRH). La CAPD est donc menacée d'extinction : difficile dans ces conditions de voter comme d'habitude !

Pour nous, il y a 2 réponses à apporter au gouvernement à travers ces élections professionnelles : d'abord, **voter massivement**, malgré le vote électronique, pour défendre nos instances démocratiques. La profession qui forme les futurs citoyens ne peut laisser s'installer un déni de démocratie en son sein. D'autre part, choisir des **syndicats combatifs** pour nous représenter : il ne faut plus se contenter d'accompagner les réformes, il faut les affronter, les stopper et avancer nos propositions.

L'enjeu de ces élections n'est pas seulement la composition de la CAPD. Nos élections participent au calcul de la « **représentativité** » de chaque syndicat, dans l'Education Nationale, dans la Fonction publique... et le gouvernement s'appuie ensuite sur cette représentativité pour faire passer (ou pas) ses textes : du « poids » de la CGT dépendra par exemple l'adoption des retraites à points.

**Pour changer les choses, pour peser sur les choix pour l'école,
pour créer le rapport de force,**

Du 29 novembre au 6 décembre 2018 : VOTONS CGT !